Tabseer تبسير

Avril 2025

La newsletter mensuelle

Nous vous offrons toutes les informations nécessaires concernant l'industrie et les nouvelles d'importation en Arabie Saoudite.

Le résumé de cette newsletter mensuelle présente les évolutions sur le marché saoudien ainsi que les nouvelles sur les modifications réglementaires apportées par l'organisation saoudienne de normalisation, de Métrologie et de qualité (SASO) concernant les produits préparés pour la vente au Royaume d'Arabie Saoudite.

« Tabseer » participe au Salon « Canton 2025 » pour renforcer sa présence sur le marché chinois

Tabseer participe au Salon de Canton 2025, à la 137ème session, dans le cadre de ses efforts pour améliorer ses services sur le marché chinois et fournir un soutien technique aux fabricants et exportateurs souhaitant pénétrer le marché saoudien et du Golfe.

Tabseer est présent dans le stand M06-M07 pendant la période du 15 au 19 avril 2025, où il passe en revue une gamme complète de ses services, notamment :

- La marque de conformité du Golfe (G-Mark)
- La marque de qualité saoudienne (SQM)
- Le certificat de conformité saoudien (PCOC)

Les consultants techniques de Tabseer répondront aux questions des dossiers techniques

Cette participation vise à faciliter les exportations vers le Royaume d'Arabie Saoudite et les pays du Golfe en fournissant des services professionnels pour assurer le respect des réglementations et normes techniques approuvées par des organisations officielles telles que l'organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO), l'Organisation saoudienne du CCG (GSO) et l'Autorité Saoudienne de contrôle des produits importés et de sécurité (SFDA).

Le Salon de Canton est organisé deux fois par an depuis 1957, et il est considéré comme une plateforme commerciale internationale qui rassemble des milliers de fabricants, des acheteurs et des fournisseurs de différents pays du monde, couvrant de multiples secteurs tels que l'électronique, les équipements industriels, les consommables, les matériaux de construction et bien plus.

Le Salon de Canton est l'un des plus grands salons commerciaux au monde, réunissant des milliers d'exposants de divers secteurs et domaines, et contribue également une plate-forme majeure pour les exportateurs, les fabricants et les acheteurs de plus de 200 pays, offrant une opportunité stratégique de créer des partenariats et d'améliorer les opportunités d'expansion sur les marchés internationaux.

« Tabseer » participe à l'événement de réseautage franco-saoudien 2025 avec la participation d'un groupe de chefs d'entreprise.

Tabseer participe à l'événement de réseautage franco-saoudien pour l'année 2025, organisé par le Conseil d'affaires franco-saoudien (CAFS), en présence de chefs d'entreprise d'élite et d'entrepreneurs saoudiens et français, ainsi que de personnalités de premier plan et d'invités internationaux.

Rendezvous sur Tabseer lors du Rendez-Vous 2025 (Place Bleue de Riyad), au siège de la Fédération des chambres de commerce saoudiennes à Riyad. Cet événement constitue une opportunité qualitative d'élargir les partenariats commerciaux et de renforcer les ponts de communication entre les deux secteurs d'affaires dans les deux pays.

La participation de Tabseer à cet événement reflète l'intérêt croissant de plusieurs entreprises françaises désireuses d'exploration des opportunités de coopération avec des partenaires internationaux, ce qui contribue à élargir la portée de ses activités et à renforcer sa présence sur la scène économique locale et internationale.

À travers cet événement, Tabseer vise à renforcer les opportunités de coopération avec les fabricants et fournisseurs internationaux, tout en offrant des services clés pour faciliter l'accès des produits d'acclimater aux marchés en pleine conformité avec les réglementations et les normes techniques, contribuant ainsi à améliorer la qualité des produits et à protéger les consommateurs.

« Le SASO » oblige les importateurs à fournir une déclaration approuvée par le ministère de l'Industrie lors de la demande du certificat d'expédition.

L'Organisation saoudienne de normalisation, de Métrologie et de qualité (SASO), a publié une nouvelle circulaire obligeant les importateurs, à compter du 17 avril 2025, à remplir un formulaire de déclaration approuvé par le ministère de l'Industrie et des Ressources minérales, lors de la soumission d'une demande de certificat d'expédition via la plateforme saoudienne SABER.

Le SASO a confirmé que cette déclaration constitue une partie essentielle du dossier technique joint aux certificats delivrés, notant que cette étape s'inscrit dans les efforts visant à renforcer le respect des exigences techniques et réglementaires des produits importés.

Le SASO a également expliqué que des échanges réguliers et des clarifications avec les parties prenantes se poursuivent afin de garantir une mise en œuvre fluide et efficace du système de la déclaration approuvée, en particulier pour les produits nouvellement ajoutés ou ceux précédemment soumis à des exigences spécifiques.

La circulaire comprend un certain nombre de produits auxquels la décision s'appliquera, à savoir :

- Les papiers sanitaires
- Les panneaux de formica
- Les couches bébés
- Les tuyaux en plastique
- Les tuyaux en argile

L'organisation SASO invite tous les importateurs à se conformer aux nouvelles instructions pour assurer le bon déroulement des procédures et éviter les retards ou le rejet des expéditions dans les ports douaniers.

Le Conseil technique de la GSO approuve un ensemble de normes et règlements techniques du Golfe

Le Conseil technique de l'Organisation de normalisation des pays du Golfe (GSO), a tenu sa même réunion dans l'Etat de Koweït, tenue du 27 mars au 3 avril 2025, à 22 h 2 de l'heure de Koweït. Ladite réunion a été présidée par le Président du Conseil technique de l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO), les chefs des organismes techniques des différents pays du Conseil du Golfe, ainsi que le président de l'Organisation de normalisation du Golfe, et un représentant du secrétariat général du Conseil de coopération du Golfe.

Au cours de la réunion, le Conseil a adopté un certain nombre de décisions importantes dans le domaine de la normalisation, notamment les suivantes :

- L'adoption de (39) nouvelles normes techniques du Golfe.
- L'approbation de (27) projets de règlements techniques du Golfe.
- La conversion de (221) règlements techniques du Golfe en normes techniques.
- L'adoption de (152) projets de traduction des normes et règlements techniques du Golfe.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Organisation du Golfe pour l'intégration économique entre les pays du CCG et facilite les échanges commerciaux en unifiant les normes et spécifications techniques au niveau du Golfe.

Le Conseil s'également approuvé les plans de travail des comités techniques du Golfe, et approuvé le cadre général du Plan stratégique de l'Organisation de la normalisation 2030-2026, d'une manière qui renforce le processus de normalisation du Golfe, soutient les objectifs de l'Agenda 2030 et assure un soutien stratégique à l'intégration économique et facilite les échanges commerciaux entre les pays du CCG par l'unification des spécifications et des normes techniques.

« La SASO » organise un webinaire sur les systèmes de sécurité des produits, de rappels et de retraits

Dans une démarche qui reflète son rôle national dans l'amélioration de la qualité et la sécurité, l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO), a organisé un webinaire intitulé « Systèmes de sécurité des produits, systèmes de sécurité des produits, de rappels et de qualité. Plus de 250 spécialistes des secteurs public et privé ont assisté au webinaire.

Les objectifs de l'atelier ont principalement porté sur la mise en évidence du rôle essentiel de ces deux systèmes dans la protection de la santé publique, la promotion de la confiance des consommateurs, ainsi que sur la définition des responsabilités liées à la mise et à la présentation des produits sur le marché saoudien, et des mesures qui sont à la conformité nécessaire. L'importance de l'amélioration de la qualité des produits et des services a également été discutée, ce qui renforce le niveau de confiance dans le marché et garantit des conditions concurrentielles équitables.

Le programme du webinaire comprenait une séance de dialogue qui a abordé plusieurs thèmes principaux, notamment l'infrastructure de la qualité et ses composantes, ainsi que la présentation d'études et d'expériences internationales pertinentes.

Un tour en Asie pour les responsables de la SASO afin de présenter les services et initiatives du Royaume en matière de sécurité des produits

L'Organisation Saoudienne de normalisation, de Métrologie et de Qualité (SASO), a conclu son tour en Asie, avec la participation de responsables de l'Autorité et sous la direction du gouverneur de l'Organisation, le Dr. Saad bin Ibrahim Al-Qaula. Ce tour a inclus la République de Singapore, le Royaume de Thaïlande, le Royaume de Malaisie et la République d'Indonésie. L'objectif était de présenter le Programme Saoudien de Sécurité des Produits, les procédures d'exportation à la conformité et les services fournis par les marchés locaux du Royaume conformément aux réglementations récemment approuvées. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le SASO pour présenter les services et initiatives du Royaume aux exportateurs internationaux, afin d'améliorer le niveau de sécurité des produits sur les marchés en activant la communication avec les parties prenantes concernées. Il s'agissait également de clarifier les exigences des réglementations techniques et l'application des procédures d'évaluation de la conformité dans le Programme saoudien de Sécurité des Produits, d'offrir des conseils techniques de la qualité et de renforcer le niveau des échanges commerciaux.

Le tour a également permis aux membres du Conseil de rencontrer les organismes homologues, ainsi que des ateliers pour examiner les principaux défis rencontrés par les fabricants et les exportateurs de ces pays, afin de renforcer le commerce bilatéral des produits et des services et de promouvoir les partenariats stratégiques.

« La ZATCA » commence à délivrer des licences pour exercer la profession de consultant en douane

L'Autorité saoudienne de la Zakat, des impôts et des Douanes (ZATCA), a annoncé le début de la réception des demandes de licences d'exercice de la profession de consultant en douane, pour ceux qui souhaitent travailler dans ce domaine, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'objectif de le secteur du conseil en douane, à améliorer la qualité des services et à accroître leur efficacité conformément aux aspirations des secteurs logistique et commercial du Royaume.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'autorité pour améliorer l'environnement des affaires, la transparence et l'efficacité des services douaniers, faciliter les procédures douanières et soutenir l'environnement d'investissement dans le Royaume conformément aux objectifs de la Vision saoudienne 2030, et contribuer à assurer la fourniture de services de conseil fiables aux entreprises commerciales, aux importateurs et aux exportateurs, et soutenir les objectifs du royaume visant à mettre en place un système douanier intégré et à stimuler la croissance économique.

L'Autorité cherche également à travers cette étape à réglementer la profession et à déterminer les normes de la pratique, afin d'assurer la qualification de consultants en douane hautement qualifiés, capables de fournir des services professionnels conformes aux réglementations douanières et à réduire les coûts des installations, et à assurer le respect des réglementations douanières.

« La ZATCA » lance l'initiative "Ashamat" pour renforcer le rôle de l'audit interne dans les entités gouvernementales

L'Autorité saoudienne de la Zakat, des Impôts et des Douanes (ZATCA), a lancé l'initiative "Ashamat" émanant des valeurs et de la vision de l'audit interne au sein de l'Autorité, à travers laquelle elle vise à soutenir les objectifs de la gouvernance des entreprises gouvernementales, à renforcer le rôle de l'audit interne dans les agences gouvernementales et à contribuer à améliorer l'efficacité et la qualité de l'activité d'audit interne grâce à l'échange d'expériences et de connaissances et à l'application des meilleures pratiques et modèles utilisés dans le domaine.

L'initiative est basée sur un ensemble de valeurs stratégiques de l'autorité, qui se concentre sur le respect des normes professionnelles, la sécurité, l'évaluation et le renforcement du système interne et d'autocontrôle, à la création d'un travail institutionnel qui met l'accent sur le rôle de l'audit interne dans l'amélioration du respect des systèmes internes et externes, des lois et réglements, contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques de l'autorité, en plus de développer une équipe d'audit durable hautement qualifiée, d'attiénire l'excellence opérationnelle, ainsi que la transformation numérique du travail d'audit interne.

« Les Comités de la ZATCA » publient le code des principes douaniers pour 2024

Le secrétariat général des comités de l'Autorité de la Zakat, des Impôts et des Douanes (ZATAC), a publié sur son site le Code de principes extrait des décisions du Comité d'appel des douanes pour l'année 2024", dans la continuité des efforts du secrétariat visant à sensibiliser, à renforcer la transparence et la responsabilité envers les clients et les personnes intéressées par les questions douanières.

Ce code vise à clarifier les principes décisionnels clairs et cohérents appliqués dans les douanes, formant ainsi une référence complète et intégrée pour les membres des services douaniers, les chercheurs, les universitaires, et tous les clients et ceux qui s'intéressent aux questions liées aux transactions douanières.

Le code comprenait un ensemble de principes, y compris des principes formels et objectifs, notamment en ce qui concerne les interdictions, les restrictions, les droits de douane, énoncant les faits, les motifs et la décision liés à chacun des principes extraits, et classant les principes par sujets ; pour renforcer la valeur scientifique et pratique du code.

Publication du règlement technique pour le suivi et le respect des normes d'efficacité et de rationalisation de l'eau

Le centre national pour l'efficacité et la rationalisation de l'eau a publié "le règlement technique pour le suivi et le respect des normes d'efficacité et de rationalisation de l'eau", qui sera en vigueur obligatoirement le 2 Shawwal 1447, correspondant au 21 mars 2026. Celui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accroître l'engagement en faveur de l'efficacité et de la rationalisation de l'eau dans les secteurs urbains, agricoles et industriel et à contribuer à la durabilité de l'eau, conformément aux objectifs de la Vision 2030 du Royaume.

Le conseil national pour l'efficacité et la rationalisation de l'eau a indiqué que le règlement comprend 5 articles de base, couvrant des objectifs et un champ d'application, les normes de la conformité à l'efficacité de la rationalisation de l'eau, les rôles du centre et d'autres entités et leurs responsabilités, en plus des instructions et des mécanismes de surveillance, en retrait de dispositions finales.

Et le Centre a souligné que ce règlement technique vise à développer un mécanisme complet pour assurer le respect de l'efficacité de la rationalisation de l'eau afin d'atténuer la durabilité de l'eau, ainsi que pour assurer la mise en œuvre du système stratégique du centre et le respect des normes de l'efficacité et de rationalisation de l'eau, en plus de combler l'écart actuel en ce qui concerne la surveillance, la conformité et l'intégration avec les autorités dans l'amélioration de l'efficacité et de la rationalisation de l'eau, pour établir les bases juridiques du mécanisme de la surveillance et activer les rôles de surveillance.

L'Arabie saoudite et l'Égypte renforcent leur partenariat économique avec des investissements dépassant 35 millions de dollars et un échange commercial de 16,3 millions de dollars en 2024

La capitale égyptienne, Le Caire, s'assiste aux activités du Forum d'investissement saoudo-égyptien intitulé "Partenariat stratégique pour le développement", qui reflétait la profondeur des relations économiques entre le Royaume d'Arabie saoudite et la République arabe d'Egypte, en présence de hauts fonctionnaires, ministres et hommes d'affaires des deux côtés, en coopération avec la réunion du Conseil économique et commercial organisée par la Fédération des chambres de commerce saoudiennes au Caire.

Les participants ont souligné l'importance de renforcer le partenariat économique et de tirer parti des avantages comparatifs de chaque pays. Les investissements saoudiens en Égypte se sont élevés à environ 35 milliards de dollars, et les deux parties visent à les porter à 50 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années.

Le volume des échanges commerciaux en 2024 était de plus de 6,11 milliards de riyals saoudiens (16,3 milliards de dollars), avec une croissance de 52,7% par rapport à l'année précédente.

Le gouvernement égyptien a noté qu'il y avait environ 6 mille licences d'investissement pour les entreprises saoudiennes en Arabie saoudite, représentant plus de 20,2 mille emplois, concernant des des secteurs tels que la construction, l'industrie et le commerce.

Le partenariat économique entre le Royaume et l'Égypte a été renforcé par la signature de l'accord de "Encouragement et Protection des investissements mutuels" lors de la visite de Son Altesse Royale le prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, prince héritier et Premier ministre, au Caire en octobre 2024, car cet accord est une étape clé pour stimuler les investissements bilatéraux et fournir un environnement juridique qui soutient les investisseurs dans les deux pays.

Les responsables ont présenté à cette occasion des opportunités et initiatives pour faciliter le travail des investisseurs saoudiens, notamment une unité pour les investissements saoudiens en Égypte, des projets de création d'un fonds immobilier conjoint et l'organisation d'un forum immobilier saoudo-égyptien. Le forum s'est conclu par la signature de plusieurs accords entre des entreprises saoudiennes et égyptiennes, reflétant la volonté l'orientation des deux pays vers une coopération économique intégrée qui soutient le développement durable et sert les intérêts des deux peuples frères.

« La SFDA » lance une conférence sur l'innovation pharmaceutique avec la large participation d'entités gouvernementales et universitaires

La conférence sur l'innovation pharmaceutique a été lancée au siège de l'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) à Riyad, en présence du président de l'Autorité saoudienne de la créativité et de l'innovation, avec la participation de représentants des ministères, des universités et des centres de recherche concernés.

La conférence a été marquée par la présence d'entités de premier plan telles que les ministères de la Santé, de l'Industrie, de l'Investissement, l'Autorité de la propriété intellectuelle, l'Autorité de développement de la recherche et du Développement, ainsi que l'Université de Roi Saud et de l'Institut National de Recherche en santé, soulignant l'importance de la conférence pour soutenir l'avenir de l'innovation pharmaceutique aux niveaux local et mondial.

Les sessions de la conférence ont abordé des sujets importants, notamment le soutien des entités gouvernementales à l'innovation, le développement de médicaments, le rôle de l'intelligence artificielle dans la découverte de traitements, ainsi que les aspects réglementaires des traitements innovants et les initiatives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La conférence s'inscrit dans le cadre des efforts de la SFDA pour promouvoir la recherche et l'innovation et concrétiser sa vision d'être un leader mondial de la sécurité et de la qualité des produits pharmaceutiques, conformément à son quatrième plan stratégique.